

Paris, le 25 ^{bre} 1816. 226Ministère
de
l'Intérieur2^e Div^{ion}.Sauvages & Hy
(arts)N^o 29031.observations
relativement
au Service del'École de
rome.

Monsieur, je réponds à votre lettre du 5. 8bre et
je commence par vous répéter ce que je vous ai dit
le 21 Du mois courant sur la nécessité de traiter
chaque sujet par une correspondance séparée.
Il ne parait pas confondre ensemble comme vous le
faites une foule d'objets qui n'ont rien
de commun et sont ici sous des cartons
et dans des bureaux différents.

Dans le même rapport il ne faut point
parler du linge de l'École, de la pension
des élèves, de la Statue du Roi &c. — mais
bien avoir des lettres distinctes pour chaque
affaire.

vous remarque sur le nombre d'années de pension
des élèves. C'est un point fixé par les
réglements dont vous avez copie. pendant un
temps fort court et mal à propos on avait
réduit à 4 les années accordées à ceux qui remportaient
le prix à l'Académie de beaux arts.

L'intention du Roi XIV fondateur de l'École fut
que les élèves eussent cinq années de la volonté
du Roi n'est pas que ces années soient
restreintes
prendre la distance vos mesures; les fondes soient
faites en conséquence.

J'ai l'honneur de vous offrir, monsieur, l'assurance de ma
considération.

Eminentissime Se^{igneur} Ministre de l'Intérieur

Sauvages

à M^{onsieur} Thoremin, Directeur de l'Académie de France à Rome